

Les crimes atroces d'une brute sans nom

Déjà il avait tué son enfant en le projetant contre un mur

Rouen, 3 juin. — Ce soir, a été incarcéré le ferblantier Gustave Chabert, de Saint-Pierre-du-Vauvray, arrêté parce qu'il avait mis le feu à la maisonnette qu'il habitait au bord de la Seine.

L'enquête, menée par la police mobile de Rouen a mis à jour le passé invraisemblable de cet individu, sorte de brute en partie irresponsable et dont les crimes se succèdent, tous plus odieux les uns que les autres.

En 1916, Chabert, quoique marié, vivait avec une nommée Louise Fouillé, aux environs de Chartres. Cette dernière étant devenue mère, Chabert s'empara du nouveau-né et, le saisissant par les pieds, le projeta avec une telle violence contre la paroi que la tête fut séparée du corps.

Enfin il brutalisa tant sa femme qu'elle en mourut

Chabert revint vivre avec sa femme légitime, mais comme celle-ci lui reprochait son premier crime, arrêté brutale, avait qu'un matin on la trouva morte. Il fut arrêté, mais sans qu'on ne put prouver qu'il avait tué sa femme et il ne fut condamné que pour infanticide à cinq ans de prison.

A vrai dire, on le jugeait déjà irresponsable et c'est pourquoi la peine prononcée fut si légère. Chabert, qui se dit anarchiste prétendait avoir tué son fils pour lui éviter les injustices sociales.

Enfin il tenta de brûler vifs sa maîtresse et son enfant

En 1918, touché par la loi d'amnistie, il revint vivre avec Louise Fouillé, qu'il recommença à terroriser. Ils s'installèrent à Saint-Pierre-du-Vauvray, où un nouvel enfant naquit. Le ferblantier se fit bientôt connaître par sa violence ; il tenta même d'étrangler son enfant, et sa mère ne réussit à le sauver qu'en se réfugiant chez des voisins. Elle craignait tant cet homme qu'elle n'osa même le dénoncer.

Volant se débarrasser de Louise Fouillé et de son enfant, sans attirer l'attention, il a mis le feu à sa habitation. Une jeune fille qui passait donna l'alarme, le sinistre fut arrêté et il fut facile d'établir que le ferblantier avait provoqué en fabriquant une sorte de torche.

Serré de près par l'interrogatoire du commissaire de Rouen, il a avoué une partie de ses méfaits. L'enquête continue.

L'Allemagne va fabriquer des bateaux pour la France

Berlin, 3 juin. — Les journaux donnent les renseignements complémentaires suivants sur l'accord intervenu avec le service maritime de la Commission des Réparations : la construction de deux grands vapeurs pour la France a été convenue.

Le premier vapeur jaugeant 14.000 tonnes brut sera construit dans les chantiers de la Weser pour le prix de construction de 8 millions et demi de marks. Il sera destiné à la ligne française de Chine. Le 2^e bateau sera d'un tonnage de 10.000 tonnes brut, il sera construit dans les chantiers de Tecklenburg & Geeszenmunde et destiné à la ligne des Indes. Le prix a été fixé à 6 millions de marks.

L'Allemagne sera créditée au compte des réparations de la valeur de ces bâtiments en quatre termes à valoir sur les échéances annuelles à partir de l'achèvement des bateaux.

M. Briand a justifié à Nantes la politique de son gouvernement

Nantes, 3 juin. — Le Comité central républicain de Nantes et le Comité républicain socialiste avaient donné rendez-vous hier soir à leurs adhérents, salle Maudouit, pour entendre les députés républicains, MM. Guist'hau, Sibille et Aristide Briand, rendre compte de leur mandat.

Plus de 2.000 électeurs avaient répondu à cet appel. M. Aristide Briand parla pendant plus d'une heure. Aux applaudissements de l'assemblée, il justifia notamment l'attitude du gouvernement dont il était le chef, souligna les difficultés de la tâche qu'il avait assumée, montrant qu'il avait eu pour objectif de ne pas rompre l'unité des alliés, car il estimait que l'intérêt suprême de la France était lié étroitement à cette unité. L'orateur souligna qu'il avait succombé, en réalité, sous les attaques d'un parti qui, considérant que ce fut, estimant qu'ils avaient fait tout ce qu'ils avaient pu. Le traité était plein des promesses les plus vastes, les plus étendues. Ce ne fut pas la faute de M. Briand s'il ne put réaliser toutes ces promesses. L'ancien président du

Conseil constata que son successeur ne peut pas le réaliser davantage et que, somme toute, il est obligé de se borner à l'exécution des résolutions arrêtées à Cannes.

Quant au pacte déposé qu'on lui reprochait d'avoir amorcé avec l'Angleterre, M. Briand considéra que c'était, en somme, la consécration du principe posé par le traité de Versailles et qui était tombé du fait du refus de l'Amérique d'y donner suite.

M. Briand a pensé qu'il était de l'intérêt de la France de le relever. Il a laissé à son successeur le soin d'y mettre sa signature.

Après avoir faisant allusion aux conditions dans lesquelles il abandonna spontanément le pouvoir devant les manœuvres sourdes auxquelles se livrait l'opposition, il dit :

— Comme je ne suis pas un homme qui s'agrippe au pouvoir au détriment de mon pays, je suis parti.

En terminant, l'ancien président du Conseil montra qu'un malaise existait dans les sphères politiques, un malentendu qu'il faut dissiper. L'union sacrée est chose excellente, mais il ne faut pas qu'à l'abri de cette formule, les républicains abandonnent leur idéal. Il faut au contraire qu'ils se préparent à discuter énergiquement aux côtés de cette formule et qu'aux élections prochaines ils fassent triompher l'idéal républicain, dans l'intérêt de la paix et du pays.

Une ovation magnifique fut faite à l'ancien président du Conseil et un ordre du jour, voté à l'unanimité, acclamant les actes du ministère Briand et renouvelant de manière la confiance des électeurs de la Loire-Inférieure.

Un memorandum de M. Poincaré et propos de la Conférence de La Haye

Paris, 3 juin. — M. Poincaré a adressé hier, un memorandum aux gouvernements invités à la Conférence de La Haye.

Le texte de ce memorandum est connu cet après-midi.

Dans ce document, le président du Conseil français déclare qu'il faut, avant tout, exiger du gouvernement russe qu'il retire sa réponse du 11 mai dernier, sans quoi on ne pourra aboutir à aucun résultat pratique.

Un "anonyme" meurtrier

Epernay, 3 juin. — Hier à comparu devant le tribunal correctionnel le nommé Derrien, tailleur à Epernay.

M. Arnould, facteur des postes, recevait en 1921 de nombreuses lettres anonymes pleines de menaces. Le 27 novembre, un inconnu tira sur lui, sans l'atteindre, trois coups de revolver. Une nouvelle lettre anonyme l'avertit alors qu'on ne le manquera pas une prochaine fois. A la suite d'une enquête, furent arrêtés les auteurs de ces menaces, Derrien, qui avoua et fut écroué.

Il a manifesté des regrets à l'audience et le tribunal l'a condamné à six mois de prison.

Fils de général voleur et faussaire

Grenoble, 3 juin. — La Cour d'assises de l'Isère a jugé hier, sous l'inculpation de vol, faux et usage de faux, le nommé Armand Dupommier, âgé de 25 ans, fils du général de division de l'armée coloniale, mort en 1919.

Déjà condamné pour désertion par le conseil de guerre de Dijon d'abord, à cinq ans de prison, et ensuite par celui de Bourges à cinq ans de travaux forcés, Dupommier avait été arrêté par la gendarmerie pendant la guerre. Il se trouvait en France le 27 juin dernier, quand, dans le rapide Bâle-Paris, il vola une valise appartenant à un Américain, M. William Mac Farland. La valise contenait deux carnets de chèques que Dupommier utilisa dans des banques de la région en imitant la signature de l'Américain. Il fut ensuite arrêté à Vienne (Isère), alors qu'il était revêtu d'un uniforme de capitaine de cavalerie. Dupommier a été condamné à trois ans de prison.

Quatre voleurs ont dévalisé un encaisseur marseillais

Marseille, 3 juin. — M. Joseph Pontier, 64 ans, encaisseur au Crédit Lyonnais, passait hier matin sur le boulevard de la Capélette. Il venait de s'engager sur le pont du chemin de fer, lorsqu'il fut assailli par quatre individus qui l'assommèrent à coups de poings et de matras.

L'un des bandits coupa la courroie de la sacoche de l'encaisseur et prit la fuite, emportant 11.000 francs. Ses complices le suivirent. Une enquête est en cours.

Un attentat criminel contre un journal communiste

Hambourg, 3 juin. — Un attentat a été commis la nuit dernière contre le « Journal du Peuple », de Hambourg, journal communiste. Une substance explosive avait été déposée à l'intérieur des bureaux et une corde passant par la fenêtre le reliait au dehors. Il n'y eut que des dégâts matériels.

Le même jour, deux cartouches de dynamite ont été placées sous le monument de la Révolution, de façon à le faire exploser, mais le cordon n'a pu se consumer jusqu'au bout.

La triste situation des mineurs anglais

Réduits à vivre de pain sec, ils pourraient bien se révolter

Londres, 3 juin. — La situation dans l'industrie des charbonnères va en empirant rapidement, à mesure que les salaires des mineurs subissent des réductions.

Dans beaucoup de charbonnages, on constate que les votes des mineurs sont ordinairement en faveur de la lutte contre les réductions.

Les salaires des mineurs, pour une semaine de plein travail, sont en moyenne de dix pour cent supérieurs aux salaires avant guerre et, d'autre part, le renchérissement des objets de première nécessité continue à être de 80 pour cent supérieur aux prix pratiqués avant la guerre.

D'un autre côté, de nombreuses mines travaillent à journées réduites et cela constitue un autre facteur de dépression.

Les dirigeants des mineurs déclarent que l'alimentation des travailleurs du tréfilage se borne à du pain sec ; les caisses des syndicats sont presque vides, aussi les dirigeants ne parlent pas de grève, mais ils concentrent leurs efforts à amener le gouvernement à réduire le coût de l'existence par des subventions ou d'autres moyens.

Une conférence aura lieu à Blackpool, pour discuter et fonder la situation. Néanmoins, on appréhende une révolte avant la date de la conférence.

La Fédération des Mineurs a donné à entendre hier aux patrons du comté de Lancashire et du comté de Chester qu'il lui serait impossible d'empêcher des gens à moitié affamés de se livrer à des actes répréhensibles.

Les constructeurs-mécaniciens vont reprendre le travail

Londres, 3 juin. — Tous les syndicats des ouvriers constructeurs mécaniciens, excepté celui des chaudronniers, celui des fondeurs et la grande fédération des ouvriers constructeurs mécaniciens, ont conclu avec les patrons un accord en termes duquel on reprendra le travail mardi et mercredi, dans les usines où cela sera possible.

Un prêtre va diriger le gouvernement autrichien

Une dépêche de Vienne donne la constitution du nouveau cabinet élu par le Parlement, en remplacement du ministère Schober, démissionnaire.

Cinq des nouveaux ministres appartiennent au groupe des chrétiens sociaux et trois au parti du rattachement à l'Allemagne.

Le chancelier chef du nouveau gouvernement, dont le cabinet a été approuvé par tous les partis, sauf les social-démocrates, est le chef du parti chrétien-social. C'est un prêtre nommé Apelt Seipel, qui, jusqu'ici, s'était tenu dans les coulisses.

D'après les informations de Vienne, il se serait décidé à prendre lui-même le pouvoir sur le défilé qui lui auraient lancé les socialistes de sortir de sa comode obscurité.

La "ville de Lyon" a sombré dans le Rhône

Marseille, 3 juin. — Le bateau « Ville-de-Lyon », qui a repris depuis le 21 mai son service régulier bi-hebdomadaire entre Lyon et Avignon, a sombré près de Mondragon (Vaucluse).

Le bateau portait une cinquantaine de passagers, le personnel du restaurant et les machinistes. Il était parti comme à l'ordinaire, du pont de Tilstitt, le matin à 8 heures.

Tout avait été pour le mieux jusqu'à Valence, lorsque, après cette ville, un cylindre de la machine s'est brisé ; puis, un peu avant Pont-Saint-Esprit, la direction s'est rompue et bientôt le bateau est parti à la dérive, sous une pluie diluvienne.

Après un manœuvre pénible, le capitaine a réussi enfin à échouer son navire à hauteur de Mondragon, à 6 kilomètres de ce village. Le bateau s'inclina fortement sur la gauche et s'est mis par le travers du courant.

Deux heures plus tard, un remorqueur de passage prenait les passagers, ainsi que l'équipage et les débris à proximité.

La plupart, grâce à l'obligeance des habitants de Mondragon, ont pu gagner Avignon dans la nuit.

Une affaire d'assassinat aux assises du Bas-Rhin

Strasbourg, 3 juin. — Les débats d'une cause criminelle qui fit grand bruit à Strasbourg, il y a deux ans, ont commencé devant les assises du Bas-Rhin.

Le 17 mai 1919, Mme veuve Bernard-Ventrose, habitant rue du Jeu-de-Paume, à Strasbourg, fut trouvée assassinée dans son appartement. La malheureuse portait

5.500.000 marks volés au gouvernement polonais

Chez le voleur arrêté à Paris on ne trouva plus que 160 marks

A la demande de l'ambassade polonaise, M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire à Paris, a arrêté le nommé Léopold Worthalter, 30 ans, né à Varsovie, qui, dernièrement, avait dérobé au gouvernement polonais une somme de 5 millions 500.000 marks.

Au cours d'une perquisition faite à son domicile, 160 marks seulement ont été retrouvés.

L'Ulster a une amirale

Cork, 3 juin. — L'Ulster a maintenant sa femme-amirale, Mme Laverton a frété toute une flotte en miniature qui fait la police des lacs de la région d'Enniskillen. Elle en a pris elle-même le commandement et a hissé son pavillon sur le Pandora, un steamer qui lui appartient et qui fait le service des lacs.

Pour son premier exploit, elle a sauvé la garnison du château de Ballynaneena, assiégée par les Sinn-Feiners, en jetant dans le lac un détachement d'agents de police.

Les ennemis ayant ouvert les écluses qui retiennent les eaux du lac d'Enniskillen, le vapeur se trouva en danger de s'échouer. L'amirale Laverton, sans perdre la tête, monta dans une chaloupe et sous les deux yeux des sin-feiners, elle réussit à lever l'ancre ; le navire ainsi rendu libre put regagner une région de hauls fonds.

Un aéro Paris-Londres est tombé dans la mer

Londres, 3 juin. — Un aéroplane portant les lettres S A C M H, faisant le service entre Paris et Londres, est tombé dans la Manche ce matin à 11 h. 25 à environ 2 milles de Folkestone.

L'appareil était occupé par le pilote Morin et deux passagers MM. Mac Gordon-Loy et L. Carroll.

Les corps ont été retirés des débris, très mutilés et transportés à Folkestone.

Miss Mac Cormick ne pourra pas convoler avec son professeur

Londres, 3 juin. — On mande de New-York au Times que faisant droit à la demande de Mme Mac Cormick, la Cour de Justice de Chicago a rendu un arrêt interdisant provisoirement le mariage de la millionnaire Miss Mac Cormick, âgée de 17 ans, avec M. Oser, professeur d'équitation à Bâle.

Les petits frères de Manage ont été sévèrement condamnés

Bruxelles, 3 juin. — La cour d'assises du Hainaut a rendu son verdict dans le procès des petits frères de l'orphelinat de la Sainte-Famille, à Manage, inculpés d'attentat à la pudeur sur des enfants de cet établissement.

Les condamnations suivantes ont été prononcées : Langue Clément, en religion frère Odilon, 5 ans de réclusion ; Deffosse Ernest, frère Hildebert, 12 ans de travaux forcés ; Bréd Georges, frère Ménard, 5 ans de réclusion ; Vandervanden Alphonse, frère Cyrille, 5 ans de réclusion ; Verhelle Désiré, frère Ulsin, 7 ans de réclusion.

Les fascistes ont consenti à évacuer Bologne

Rome, 3 juin. — L'Odyssée bolonaise des fascistes finit en queue de poisson, ce qui est la meilleure manière dont il pouvait finir. M. Mussolini, conscient du tort que la rébellion contre l'autorité de l'Etat faisait au fascisme, a lancé de Rome l'ordre de retraite qui, selon les nouvelles parvenues de Bologne, s'est accompli avec la plus grande précision.

La fermeture des industries et des magasins ayant cessé, la ville a repris son aspect habituel.

Un député anglais s'est tué en tombant d'un express

Londres, 3 juin. — Un accident qui rappelle celui dont a été victime le Président Deschanel s'est produit ce matin, à 10 heures, à la gare de Saint-Pancras, pour se rendre dans sa circonscription. Quand le train arriva à Chesterfield, les employés remarquèrent qu'une des portières d'un compartiment était grande ouverte.

Appréhendant un malheur, des recherches furent aussitôt entreprises et l'on ne tarda pas à découvrir à une centaine de mètres de la gare, sir John D. Rees, dangereusement blessé et évanoui. Transporté

5.500.000 marks volés au gouvernement polonais

Chez le voleur arrêté à Paris on ne trouva plus que 160 marks

A la demande de l'ambassade polonaise, M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire à Paris, a arrêté le nommé Léopold Worthalter, 30 ans, né à Varsovie, qui, dernièrement, avait dérobé au gouvernement polonais une somme de 5 millions 500.000 marks.

Au cours d'une perquisition faite à son domicile, 160 marks seulement ont été retrouvés.

L'Ulster a une amirale

Cork, 3 juin. — L'Ulster a maintenant sa femme-amirale, Mme Laverton a frété toute une flotte en miniature qui fait la police des lacs de la région d'Enniskillen. Elle en a pris elle-même le commandement et a hissé son pavillon sur le Pandora, un steamer qui lui appartient et qui fait le service des lacs.

Pour son premier exploit, elle a sauvé la garnison du château de Ballynaneena, assiégée par les Sinn-Feiners, en jetant dans le lac un détachement d'agents de police.

Les ennemis ayant ouvert les écluses qui retiennent les eaux du lac d'Enniskillen, le vapeur se trouva en danger de s'échouer. L'amirale Laverton, sans perdre la tête, monta dans une chaloupe et sous les deux yeux des sin-feiners, elle réussit à lever l'ancre ; le navire ainsi rendu libre put regagner une région de hauls fonds.

Un aéro Paris-Londres est tombé dans la mer

Londres, 3 juin. — Un aéroplane portant les lettres S A C M H, faisant le service entre Paris et Londres, est tombé dans la Manche ce matin à 11 h. 25 à environ 2 milles de Folkestone.

L'appareil était occupé par le pilote Morin et deux passagers MM. Mac Gordon-Loy et L. Carroll.

Les corps ont été retirés des débris, très mutilés et transportés à Folkestone.

Miss Mac Cormick ne pourra pas convoler avec son professeur

Londres, 3 juin. — On mande de New-York au Times que faisant droit à la demande de Mme Mac Cormick, la Cour de Justice de Chicago a rendu un arrêt interdisant provisoirement le mariage de la millionnaire Miss Mac Cormick, âgée de 17 ans, avec M. Oser, professeur d'équitation à Bâle.

Les petits frères de Manage ont été sévèrement condamnés

Bruxelles, 3 juin. — La cour d'assises du Hainaut a rendu son verdict dans le procès des petits frères de l'orphelinat de la Sainte-Famille, à Manage, inculpés d'attentat à la pudeur sur des enfants de cet établissement.

Les condamnations suivantes ont été prononcées : Langue Clément, en religion frère Odilon, 5 ans de réclusion ; Deffosse Ernest, frère Hildebert, 12 ans de travaux forcés ; Bréd Georges, frère Ménard, 5 ans de réclusion ; Vandervanden Alphonse, frère Cyrille, 5 ans de réclusion ; Verhelle Désiré, frère Ulsin, 7 ans de réclusion.

Les fascistes ont consenti à évacuer Bologne

Rome, 3 juin. — L'Odyssée bolonaise des fascistes finit en queue de poisson, ce qui est la meilleure manière dont il pouvait finir. M. Mussolini, conscient du tort que la rébellion contre l'autorité de l'Etat faisait au fascisme, a lancé de Rome l'ordre de retraite qui, selon les nouvelles parvenues de Bologne, s'est accompli avec la plus grande précision.

La fermeture des industries et des magasins ayant cessé, la ville a repris son aspect habituel.

Un député anglais s'est tué en tombant d'un express

Londres, 3 juin. — Un accident qui rappelle celui dont a été victime le Président Deschanel s'est produit ce matin, à 10 heures, à la gare de Saint-Pancras, pour se rendre dans sa circonscription. Quand le train arriva à Chesterfield, les employés remarquèrent qu'une des portières d'un compartiment était grande ouverte.

Appréhendant un malheur, des recherches furent aussitôt entreprises et l'on ne tarda pas à découvrir à une centaine de mètres de la gare, sir John D. Rees, dangereusement blessé et évanoui. Transporté

Un Algérien a été écrasé par un train à Anzin

Taleb Belkacem, 17 ans, arrivé dans la région depuis quelques jours seulement, longea samedi matin la voie ferrée du chemin de fer du Nord, se dirigeant vers le passage à niveau de la Bleuse-Borne.

Arrivé à l'intersection des lignes Valenciennes-Douai-Lille, il aperçut venant sur lui un train de marchandises se rendant sur Bruay. Il voulut se garer et n'entendit pas arriver derrière lui l'express de Lille-Valenciennes de 8 heures 04, qui le projeta à quelques mètres de là.

Des coups de pioches, le moins de l'accident, accoururent au secours du malheureux, qu'ils trouvèrent le crâne défoncé. La mort avait été instantanée.

Un ouvrier d'Outreau a eu la poitrine écrasée entre deux wagons

Un pénible accident est survenu vendredi après-midi, à Outreau, près de Boulogne. M. Henri Mané, 43 ans, habitant Pont-de-Briques, s'était engagé sur une voie du chemin de fer de la ligne de Valenciennes à deux rames de wagons immobilisés, une locomotive méfala et ce moment précis une des deux rames et le malheureux fut coincé entre deux wagons.

On le releva la poitrine défoncée et il expira en arrivant à l'hôpital Saint-Louis, où on l'avait transporté.

L'Emprunt Départemental et les petits sinistres

Ainsi que nous l'avons publié à diverses reprises, le département du Nord a contracté un emprunt de 150 millions, destiné à la reconstruction des petits immeubles détruits par suite des circonstances de guerre.

De nombreux sinistres ont adhéré au Groupement constitué pour assurer la répartition des fonds de l'emprunt. Les organismes créés à cet effet fonctionnent régulièrement. Déjà plusieurs millions de chèques ont été délivrés aux adhérents qui se sont conformés aux prescriptions de la circulaire à eux adressée à la date du 4 avril dernier, par M. A. de La Grange, conseiller général du Nord, et président du Groupement.

Quant les retardataires se hâtent de produire les pièces qui leur ont été réclamées. Ils peuvent être assurés que leurs demandes d'acomptes seront examinées avec la plus vive sollicitude et le plus grand célérité.

D'ailleurs, leur intérêt, d'accord avec l'intérêt général, leur commande d'aller vite de profiter de la belle saison si propice à une bonne et solide reconstruction, et de jouir dans le moindre délai de leur immeuble, soit qu'ils les habitent eux-mêmes, soit qu'ils aient l'intention de les louer.

Le Groupement les invite d'une manière pressante, à faire, dans cet ordre d'idées, toutes les diligences possibles, étant fait observer que les formalités à remplir ont été simplifiées dans la mesure compatible avec une bonne gestion de fonds de l'emprunt et que ceux-ci ne font pas défaut.

Dans la Magistrature

Paris, 3 juin. — Sont nommés : Président de Chambre à Bordeaux, sur sa démission, M. Simonnet, président de chambre à Amiens.

Président de chambre à la Cour d'Appel d'Amiens, M. Gaucher, président de chambre à Grenoble.

Substitut du procureur général à Douai, M. Floriet, procureur à Montmorillon ; M. Blanchard, juge suppléant rétribué du ressort de la Cour d'Appel de Douai, est chargé temporairement des fonctions de ressort du Tribunal de Lille en vue de son exercice concurrentement avec le magistrat titulaire.

Sont nommés juges suppléants, pour exercer leurs fonctions dans les Cours d'Appel de Rennes, M. Berthelot, juge suppléant du ressort de Rennes ; de Rouen, M. Sautin, juge suppléant du ressort de Douai ; d'Amiens, MM. Desaugies, avocat et Gourges, avocat ; de Douai, MM. Meason, Perier et Picard, avocats.

DERNIÈRE HEURE

La grève des électriciens de Jeumont

C'est par erreur qu'il a été dit qu'un envol à Jeumont de soldats électriques a été fait pour assurer le service à la Centrale électrique. Il s'agit, en réalité, de briseurs de grèves, des ouvriers de la ligne « Liberté du Tracail de Paris », qui, au nombre de 55, ont été demandés par la direction.

D'autre part, c'est 170 ouvriers qui se sont mis en grève, et non 400. On pense que cette grève sera de courte durée, une entente étant déjà sur le point d'être conclue.

— Absolument. Dans deux jours nous dresserons nos batteries, et sous peu, je l'espère, tu seras, ma chère sœur, délivrée de ton cauchemar. Bonsoir !

Ils échangèrent une cordiale poignée de mains, puis Alvarez, guidé par la comtesse, atteignit le vestibule du premier étage, où sommeilait une femme de chambre.

— Antoinette ! ordonna rudement Mme de Rochemore, reconduisez monsieur, je vous prie, et venez ensuite me débarrasser.

Très tard dans la nuit, on put voir briller la lampe voilée de rose qui éclairait la somptueuse chambre de Marianna.

Enveloppée d'arachnéennes batistes, toutes moussues de valenciennes, ses beaux bras nus émergeant de manches très larges, elle demeurait accoudée sur son oreiller, l'œil fixe, le sourcil opiniâtrement froncé.

À côté d'elle brûlait une ampoule éteinte trique dissimulée sous des pétales soyeux lui donnant la forme d'une grande fleur.

Ainsi tamisée, le doux teur éclairait les cheveux roux de la comtesse, exaltait sa robe de son regard vert.

On eût dit la statue de la Méditation, méditation tragique.

Jamais rien ne pourrait apaiser la haine brûlante qui fait battre son cœur, haletés son sein de neige.

Cette femme, créée pour l'amour, restait de marbre au contact des passions par elle allumées, elle ne trémissait, avide, ardente que pour détester et faire souffrir.

La seulement elle trouvait une volupté unique, la seulement elle goûtait une vraie amoureuse jouissance.

FEUILLETON DU 4 JUIN. — N° 17

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

La passion est pernicieuse, il ne sert à rien de s'emballer, et si tu veux poursuivre une vengeance dans le but unique de satisfaire tes rancunes, pour si justes qu'elles soient, je ne te suivrai pas.

— Tiens ! tu n'es pas un homme, tu n'as pas de sang dans tes veines ! Je ne lui rendrais pas affront pour affront ? Par exemple ! Quand il devrait y aller la moitié de ma fortune, Richard de Monestrang palera au centuple le mal qu'il m'a fait !

— Songe, folle, que tu dois avoir bien autre chose en tête.

— La partie que tu joues ce soir devrait être décisive.

Tu l'as perdue irrémédiablement, dis-tu. Monestrang n'a rien dit, la sécurité te commande de tenter l'assaut d'une manière définitive.

Mme de Rochemore tressaillit à ces mots ; une pâleur mortelle se répandit sur ses traits et d'un mouvement machinal elle ramena une écharpe de dentelle sur ses épaules frissonnantes.

— Ma sécurité, balbutia-t-elle, ma sécurité ! C'est vrai pourtant que j'ai joué avec Monestrang, c'est repoussé, la sécurité te commande de tenter l'assaut d'une manière définitive.

voir, malgré leur défiance, ce document que les Monestrang père et fils gardent si jalousement.

— On cherche... et... on trouve, ma sœur, aussi tu y appliques ton esprit, ton sang-froid, et consens à abandonner pour un temps tes stupides projets de revanche.

La vengeance, Marianna, est un plaisir de dilettante ; il faut disposer de son temps pour consacrer à elle...

Donc, attends, et quand tu sera libérée de tout souci, quand tu